

**Conseil de la Métropole du 30 septembre 2024**

Délibération n°2024-2424

Aide à l'investissement des communes

**Intervention de Gilles GASCON**

*Maire de Saint-Priest - Conseiller métropolitain Porte des Alpes*

*(Seul le prononcé fait foi)*

Monsieur le Président, chers collègues,

En janvier dernier, notre groupe votait contre le nouveau dispositif d'aide à l'investissement des communes proposé par l'exécutif.

Non pas tant sur les nouvelles modalités de mise en œuvre, mais, et vous le savez bien, sur l'absence d'évolution de l'enveloppe allouée chaque année.

10 millions d'euros pour 58 communes soit 0,25 % du budget consacré à l'aide à l'investissement. Le compte n'y est toujours pas !

Oh, je sais Monsieur le Président... Vous me répondrez qu'il n'y avait rien avant, ou tout du moins rien entre 2015 et 2020. Et peut-être... que demain vous oserez nous dire, pour parodier Jacques Faizant que « le bonheur est un festin de miettes ».

Ceci étant dit, là n'est pas le propos principal de mon intervention.

Je voudrais en effet, une fois n'est pas coutume, vous féliciter. Nous voterons d'ailleurs pour ce rapport.

Oui, vous féliciter... car vous nous avez ENFIN entendus. Cette année, le dispositif permet en effet aux communes d'acheter et installer des systèmes de vidéosurveillance lorsqu'ils participent à la protection d'espaces publics en lien avec les compétences métropolitaines.

Vous féliciter encore car cette option sécuritaire a remporté un vif succès. 9 communes ont sollicité une aide pour de la vidéosurveillance ; et cela d'ailleurs, toutes obédiences politiques confondues...

Monsieur le président, je vous dis même bravo ! En effet, même la Ville de Lyon vous a sollicité pour le renouvellement de 20 % de son parc de caméras complètement obsolète.

Et dire qu'il y a trois ans, Monsieur DOUCET refusait, par pur dogmatisme, une enveloppe d'un million d'euros proposée par Laurent WAUQUIEZ pour renforcer son réseau de vidéosurveillance.

Bon, il s'agit ici d'un simple renouvellement, pas d'un déploiement de nouvelles caméras... Mais c'est un début ; un frémissement tardif qui ne trompera, en réalité, personne à 18 mois des élections municipales.

Plus sérieusement, vous le voyez Monsieur le Président, les demandes formulées soulignent que nos communes sont dans l'attente d'un engagement fort de la Métropole à leurs côtés en matière de sécurité.

Les Maires vous l'ont exprimé à plusieurs reprises. Nous avons d'ailleurs joué le jeu dès le début du mandat.

Dès 2021, j'ai moi-même, par exemple, inscrit Saint-Priest dans la stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour les TCL.

Sur la sécurité dans les transports publics bien sûr qu'il y a eu des améliorations, mais le fait est que les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Les faits sont têtus. Le nombre de victimes sur le réseau TCL a augmenté de 17 % depuis 2016. Un SEUL chiffre compte : 20 victimes sont recensées chaque jour sur le réseau de la Métropole. C'est plus d'une victime par heure !

Je dis bien que SEUL ce chiffre compte... car je sais que vous avez l'art de tordre les chiffres pour donner à votre raisonnement l'apparence de la vérité.

Vous parlez d'ailleurs souvent comme un comptable qui présenterait des ratios à sa direction. Sur la sécurité, votre analyse manque cruellement d'humanité. Elle démontre chez vous un déni de la réalité vécue par les usagers.

Monsieur le Président, doit-on, comme vous le faites, se satisfaire de ces chiffres au risque qu'ils ne deviennent la norme ? Ou prenons-nous enfin collectivement le taureau par les cornes ?

Oh je sais... Vous me répondrez sans doute que la sécurité est de la compétence de l'Etat.

Vous me direz également que la police des Transports existe avec le Service Interdépartemental de Sécurisation des Transports en Commun. Je vous rappelle que le SISTC est actuellement composé de 60 agents alors qu'à sa création les effectifs étaient de 120 policiers.

Nous ne pouvons nous en satisfaire, et j'apporte d'ailleurs tout mon soutien aux forces de l'ordre qui manquent de moyens et de ressources pour accomplir leurs missions.

Mais une fois que l'on a dit cela, que fait-on pour les usagers, les chauffeurs de bus, les contrôleurs qui vivent des situations souvent très pénibles au quotidien ?

Je propose de créer une police métropolitaine des transports, vous la balayez d'un revers de main... sans vous dire qu'il y a peut-être quelque chose à creuser collectivement !

Pourtant, je n'ai rien inventé : elle existe dans plusieurs Métropoles : celles de Montpellier, Nantes, Orléans...et j'en passe. Il faut être pragmatique !

A l'instar de ce que font les communes ou bien encore la Région, je demeure convaincu que la Métropole et le SYTRAL doivent aussi investir plus fortement le champ de la sécurité, en appui de l'Etat, pour assurer la tranquillité des voyageurs.

Vous prônez la stratégie « zéro blessé, zéro tué » sur les routes. Ayez la même exigence en matière de sécurité dans les transports ! 84 % des Français font de la sécurité une priorité, je vous le rappelle.

Enfin, si on veut répondre aux enjeux de mobilités et de décarbonation des déplacements, il nous faut également inciter les habitants à prendre plus largement nos transports collectifs.

Notre collègue Fabien BAGNON – à qui je souhaite par ailleurs un prompt rétablissement – l'a dit lui-même indirectement dans la presse en évoquant les voies lyonnaises. Je cite : « Pour aller chercher le plus grand nombre, il y a deux conditions dont la sécurité ».

Il en va de même pour nos transports publics. Il faut les rendre désirables. Et pour cela, il faut pouvoir garantir en premier lieu aux usagers la possibilité de circuler en toute sécurité !

C'est même un impératif dans le cadre de la Zone à Forte Exclusion que vous portez seul, malgré nos alertes depuis bientôt 4 ans.

Je vous remercie de votre écoute.